

Communiqué de presse

Les décisions de la Commission permanente du 4 novembre

Lors de la Commission permanente du 4 novembre 2013, l'Assemblée départementale, réunie sous la présidence de Claudy Lebreton, de nombreux dossiers ont été abordés. Parmi ceux-ci :

731 425€ MOBILISÉS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE DURABLE

Cette Commission permanente a, une nouvelle fois, permis d'illustrer l'engagement ancien du Conseil général en faveur de l'agriculture. Ainsi, dans la perspective de **favoriser un développement agricole durable**, la Commission permanente a voté une aide globale de **551 378 €** en faveur de cinq structures : l'Association Accueil Paysan des Côtes d'Armor, l'Association Cohérence, le CIDREC des Côtes d'Armor, l'Association Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor, et la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor. Une enveloppe de **124 569 €** est également attribuée en faveur de **quinze exploitations agricoles costarmoricaines** au titre du dispositif Mesures Agro-Environnementales, auquel participe également l'Etat, l'Europe, et la Région. La commission permanente a également voté l'attribution d'une **subvention de 32 739 € en faveur de l'installation en agriculture**, à travers l'attribution de deux prêts d'honneur et d'une aide globale de 22 739 € pour 20 candidats à l'installation.

Par ailleurs, l'Assemblée départementale est revenue sur la crise économique qui touche actuellement la Bretagne, en mettant l'accent sur la nécessité que chacun (services de l'État, collectivités, représentants des salariés, chefs d'entreprises, coopératives) prenne toute sa part dans la réflexion qui s'engage, afin de trouver des réponses face à l'urgence mais également de préparer un nouveau modèle de développement pour la Bretagne.

SOUTIEN À LA CONSTRUCTION DU TOUT PREMIER NAVIRE DE PÊCHE INNOVANT DE MOINS DE 12 MÈTRES

L'Assemblée départementale a décidé d'attribuer une subvention de 23 101 € à la société BREIZH MARINE CONSULT, située à Plouézec, pour la **construction en Bretagne du tout premier navire de pêche côtière innovant de moins de 12 mètres de long**, baptisé "Sérénité".

Coque à étrave inversée, espaces conçus pour une position debout à tout endroit, passerelle avec vision à 360°, motorisation hybride diesel-électrique... Ce projet labellisé par le Pôle Mer Bretagne, permettra de répondre à des enjeux d'amélioration de la sécurité, de confort, de la rentabilité économique et de réduction du bilan carbone.

Engagé en faveur de l'économie turquoise et du développement durable, l'Assemblée départementale souhaite encourager cette initiative innovante, qui se donne pour objectif de contribuer à la modernisation d'une flotte de pêche durable : plus économique, moins émettrice de gaz à effet de serre et respectueuse des conditions de travail à bord.

ACCÈS À INTERNET HAUT DÉBIT : NOUVELLE AIDE POUR L'ACCÈS AU SATELLITE

Sans attendre le déploiement complet de l'Internet à Très Haut Débit en Côtes d'Armor, le Département s'est engagé à offrir à tous les Costarmoricains un accès haut débit à 2 Mb/s minimum. Différentes solutions ont été mises en oeuvre afin d'atteindre cet objectif. Afin de compléter les dispositifs en place, le Département avait proposé début 2012 une aide de 300€ aux foyers ne pouvant être éligibles à l'ADSL et non couverts par la technologie Wimax, et une aide de 150 € aux foyers ne pouvant disposer d'un débit ADSL à 2 Mb/s.

.../...

Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. PREMELStephanie@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr | Espace presse

Désormais, ces deux aides sont remplacées par **une seule aide, d'un montant de 400€**, destinées aux **usagers contraints à un débit ADSL inférieur à 2Mb/s**. Le Département souhaite en effet offrir un dispositif équitable sur le plan financier, notamment au regard des secteurs qui vont disposer d'ici fin 2014 de la montée en débit (15 à 20 Mb/s) sans avoir à financer un équipement et une installation.

Pour harmoniser et simplifier la mise en oeuvre du dispositif, le délégataire Armor Connectic versera les 400 € aux usagers ou entreprises qui s'équiperont d'un accès satellite suivant les conditions requises.

RECONSTRUCTION PARTIELLE DU COLLÈGE DE MERDRIGNAC (300 ÉLÈVES)

Avec un budget de près de 56,6 M€ en 2013, le Département place l'Education au coeur de ses priorités. Il consacre notamment une part importante de son budget pour assurer un environnement de travail et de vie scolaire de qualité à ses collégiens, avec un programme d'investissement ambitieux de 200 M€ pour les 47 collèges publics costarmoricains pour la période 2010-2018. A ce titre, le Département a notamment prévu d'engager la reconstruction partielle du collège de Merdrignac. La Commission permanente a décidé d'attribuer le **marché de maîtrise d'oeuvre** au groupement composé de **NUNC architectes Bretagne**, architecte mandataire, **RANNOU (économiste) BSO (BET Structures)**, **ITEF Conception (BET Fluides)**, **ACOUSTIBEL (BET acoustique)**, pour une **enveloppe financière prévisionnelle de travaux de 3 440 000 € HT**.

3 PROJETS DE RÉHABILITATION RETENUS EN CÔTES D'ARMOR DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET BÂTIMENTS BASSE CONSOMMATION PREBAT

Un développement local, durable, respectueux de l'environnement et de ses ressources : c'est ce que vise le Département à travers sa politique départementale de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

L'appel à projets régional PREBAT, initié en 2007, vise à susciter la réalisation de bâtiments basse consommation d'énergie, pour un financement assuré à 50 % par les Départements, 25 % par l'ADEME et 25 % par la Région. Trois projets de réhabilitation ont été retenus en Côtes d'Armor pour cette édition 2013. Les trois projets retenus par l'Assemblée départementale, sont ceux de la **Commune de PLOUGUENAST pour la rénovation de la mairie**, la Communauté de Communes du HAUT TREGOR pour la **rénovation de la mairie de MINIHY-TREGUIER**, et à l'**EURL JAMMELOT pour la réhabilitation de gîtes**.

13 NOUVEAUX JEUNES BÉNÉFICIAIRES DU PASS'ENGAGEMENT

Dans le cadre de sa nouvelle politique Jeunesse, l'Assemblée départementale a validé au printemps 2013 l'expérimentation d'un nouvel outil incitant à une citoyenneté active et responsable : le "Pass'Engagement". Lors de la Commission permanente, l'Assemblée départementale a validé **13 nouveaux projets**, pour un montant total de **18 544€**.

Le principe : il est demandé au jeune de s'engager pendant un an, à raison de 3 h par semaine, au sein d'une association costarmoricaine, en contrepartie d'un soutien par le Département de son projet d'insertion (formation, déplacements...) par l'octroi d'une bourse pouvant aller jusqu'à 2 000 €.

Au total, l'Assemblée départementale accompagne à ce jour **91 jeunes** au titre du Pass'Engagement.

Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. PREMELStephanie@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr | Espace presse